

RÈGLEMENT DE COURSE

2 NOVEMBRE 2024



SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS



SOMMAIRE

01

LE MOT DE L'ORGA

- LES RÈGLES DU JEU

02

LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

- L'ÉVÉNEMENT
- L'ORGANISATION

03

AVANT LE DÉPART

- LES INSCRIPTIONS
- LES DOSSARDS

04

PENDANT VOTRE COURSE

- LE MATÉRIEL
- LES PARCOURS

05

APRÈS L'EFFORT

- LE CLASSEMENT
- LES FESTIVITÉS

06

MERCI !

01

LE MOT DE L'ORGA

LES RÈGLES DU JEU

Au-delà d'être une course, le Trail des Champignons est un **évènement gourmand** où se mêlent **authenticité** et **convivialité** au sein du territoire de Val'Eyrieux, en Ardèche.

L'esprit sportif et solidaire

Le Jour J, nous vous demandons à tous de **respecter les valeurs de solidarité** prônées par notre association. Cela passe notamment par **le respect du territoire et de ses occupants**.

Également, par **le respect des bénévoles** présents le jour J, sans qui cet évènement n'aurait pas lieu, et par **le respect de toutes les personnes ayant aidé** de près ou de loin à la tenue de cette journée.

Cela passe enfin par **l'assistance de personne en danger** et le signalement auprès de l'organisation par téléphone ou auprès d'un signaleur se trouvant sur le parcours. Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout.e concurrent.e paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

Aucune forme de comportement anti-sportif ne sera toléré. Tous les engins à roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, sont interdits. De même, toute forme d'assistance physique (pousser, tirer, porter une personne) est proscrite.

La préservation du territoire

Afin de limiter l'impact de l'évènement sur le territoire, nous vous incitons à **privilégier au maximum les transports doux et le covoiturage** afin de vous rendre sur place. Des solutions vous seront proposées par l'organisation en ce sens.

Il est également formellement **interdit de jeter** quoi que ce soit par terre.

Tout.e participant.e pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours verra son duo immédiatement disqualifié. Des poubelles sont disposées sur chaque zone de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées en vue d'un tri sélectif des déchets par l'organisation. De même, il convient **d'éviter au maximum le gaspillage** sur les différents ravitaillements.

Par ailleurs, tout inscrit s'engage à **emprunter** dans leur intégralité les **chemins balisés** par l'organisation **sans couper**. En effet, au-delà du dérangement provoqué aux particuliers, couper un sentier provoque une érosion pouvant être irréversible du site et donc le dégrader durablement. Le non-respect de cette directive entraînera une disqualification du duo.



01

LE MOT DE L'ORGA

LES RÈGLES DU JEU

Le respect de l'équité

Aucune assistance n'est autorisée hors zone de ravitaillement.

L'organisation attire tout particulièrement l'attention des participant.e.s sur le respect des règles d'intégrité et d'éthique sportive. En outre, **les coureurs.ses s'abstiennent de toute pratique de dopage** et se renseignent sur les produits licites sur le site de l'AMA : <http://www.wada-ama.org/fr/>

Finir à temps pour les festivités

Le Trail des Champignons prend fin le jour même à **16 heures**. Passé cette heure, les participant.e.s restant.e.s seront considérés comme hors course et seront sous leur propre responsabilité s'ils continuent sur le parcours. L'organisation décline ainsi toutes responsabilités en cas d'accident survenue sur le parcours après ces barrières horaires.

Lors du paiement, les participant.e.s acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que celui de la Fédération Française d'Athlétisme.

Pour finir sur une note plus positive, nous vous remercions sincèrement pour votre participation et nous espérons que vous passerez une journée en adéquation avec ce que vous êtes venus chercher.

Allons vivre un automnal sportif et gourmand !



02

LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

L'ÉVÈNEMENT

AUTHENTIQUE

A la recherche d'une nature **sauvage**, le Trail des Champignons s'inscrit dans un territoire encore méconnu et souhaite valoriser les atouts que lui offre cette région.

RESPONSABLE

Favoriser la santé et le bien-être à travers une activité sportive immersive. Le but est de créer une aventure sportive partagée tout en encourageant **une prise de conscience environnementale sur son impact**.

SPORTIF

Car il s'agit avant tout d'un événement qui **prône le dépassement de soi**, l'humilité face aux conditions parfois difficiles et le fair-play envers les autres participants.

LE TRAIL DES CHAMPIGNONS

CONVIVIAL

En plus de pouvoir partager un transport, un hébergement ou encore un repas, nos courses **sous format duo renforcent la solidarité** entre les participant.e.s, les entraînant dans une aventure collective. Ensemble, ils parcourent chaque sentier jusqu'à franchir la ligne d'arrivée.

ACCESSIBLE

Nos tarifs de 60€/duo pour le parcours de 35km et de 30€/duo pour celui de 15km, soit **moins de 1€ par kilomètre**, visent à rendre notre trail accessible à tous. Notre objectif est de créer un format **inclusif** où chacun.e, quel que soit son niveau ou sa condition, puisse pleinement profiter de cette expérience.

LOCAL

Contribuer au développement économique régional en **mettant en avant les produits locaux**. Un événement qui vient compléter la Foire aux Champignons de Saint-Bonnet-le-Froid.

L'évènement en deux mots ou presque

Le **Trail des Champignons** est un évènement sportif et gustatif qui se distingue par trois formats avec deux **trail en duo de 15km et 35km** ainsi qu'une **randonnée gourmande** (ouverte aux enfants accompagnés).

Cet évènement a lieu le samedi **02 Novembre 2024** sur la commune de **Saint-André-En-Vivarais** (07). Au-delà du sport, le Trail des Champignons se veut convivial et authentique ! Plusieurs initiatives autour du "bien-manger" et de l'éco-responsabilité seront proposées tout au long de la journée.

- Randonnée des **Morilles** / Format 10K : **11 km et 500 m D+**
 - **Départ à 9h00** sur la commune de Saint-André-en-Vivarais;
 - **Non chronométrée mais un podium surprise à 13h30;**
 - 2 ravitaillements au kilomètre 9 et à l'arrivée;  
 - Repas en option au moment de l'inscription.
- Trail des **Girolles** / Format 15K en duo : **15 km et 800 m D+**
 - Ouvert à toute personne ayant un certificat/licence/PBS valide;
 - Départ à **9h30** sur la commune de Saint-André-en-Vivarais;
 - **2 ravitaillements** au kilomètre 8 et à l'arrivée;  
 - **Podium à 13h00;**
 - Repas en option au moment de l'inscription.
- Trail des **Cèpes** / Format 35K en duo : **35 km et 1800m D+**
 - Ouvert à toute personne ayant un certificat/licence/PBS valide
 - Départ à **8h30** sur la commune de Saint-André-en-Vivarais ;
 - **3 ravitaillements** au kilomètre 11, au kilomètre 21 et à l'arrivée;  
 - **Podium à 13h15;**
 - Repas en option au moment de l'inscription.



Il est rappelé que les deux trails sont en format duo. **Le duo ne doit pas se séparer** durant la course sous peine de disqualification.



02

LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

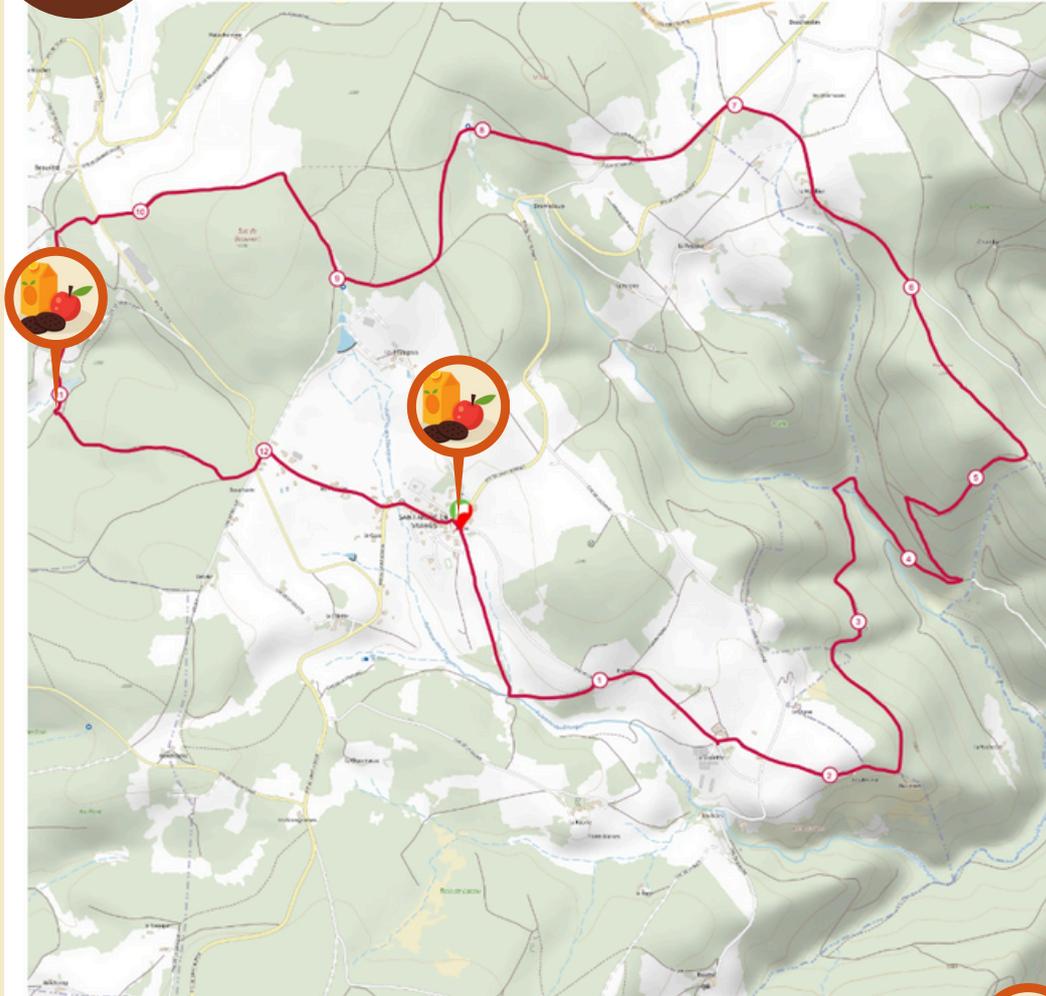
LES COURSES

UNE RANDO POUR ÊTRE TRANQUILLE !

Les parcours sont encore à affiner mais le format sera autour de 11km pour 500m/D+

En
DUO

Trail des Champignons 2024 - La Morille



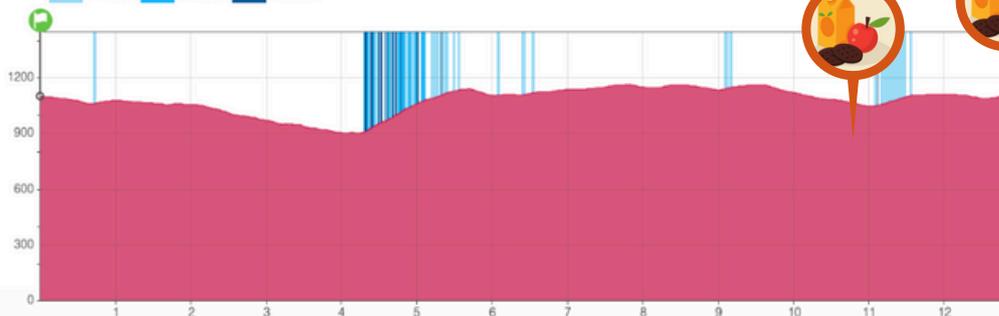
LA MORILLE

👉 Départ à 9h00

👉 Podium à 13h30

👉 Repas en option

> 10% > 20% > 30%



© TraceDeTrail.fr

02

LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

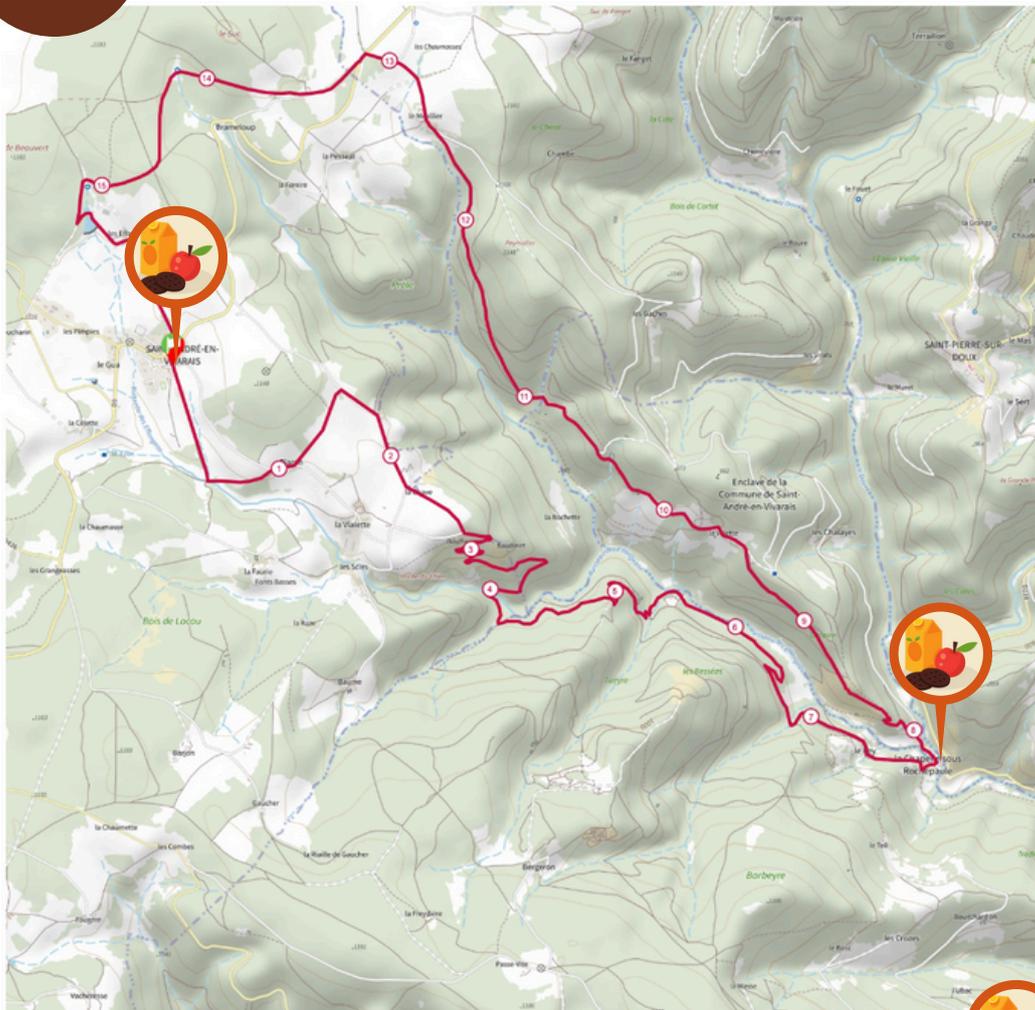
LES COURSES

UN TRAIL POUR LES RAPIDES !

Les parcours sont encore à affiner mais le format sera autour de 15km pour 800m/D+

En
DUO

Trail des Champignons 2024 - La Girolle



LA GIROLLE

👉 Départ à 9h30

👉 Podium à 13h00

👉 Repas en option



02

LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

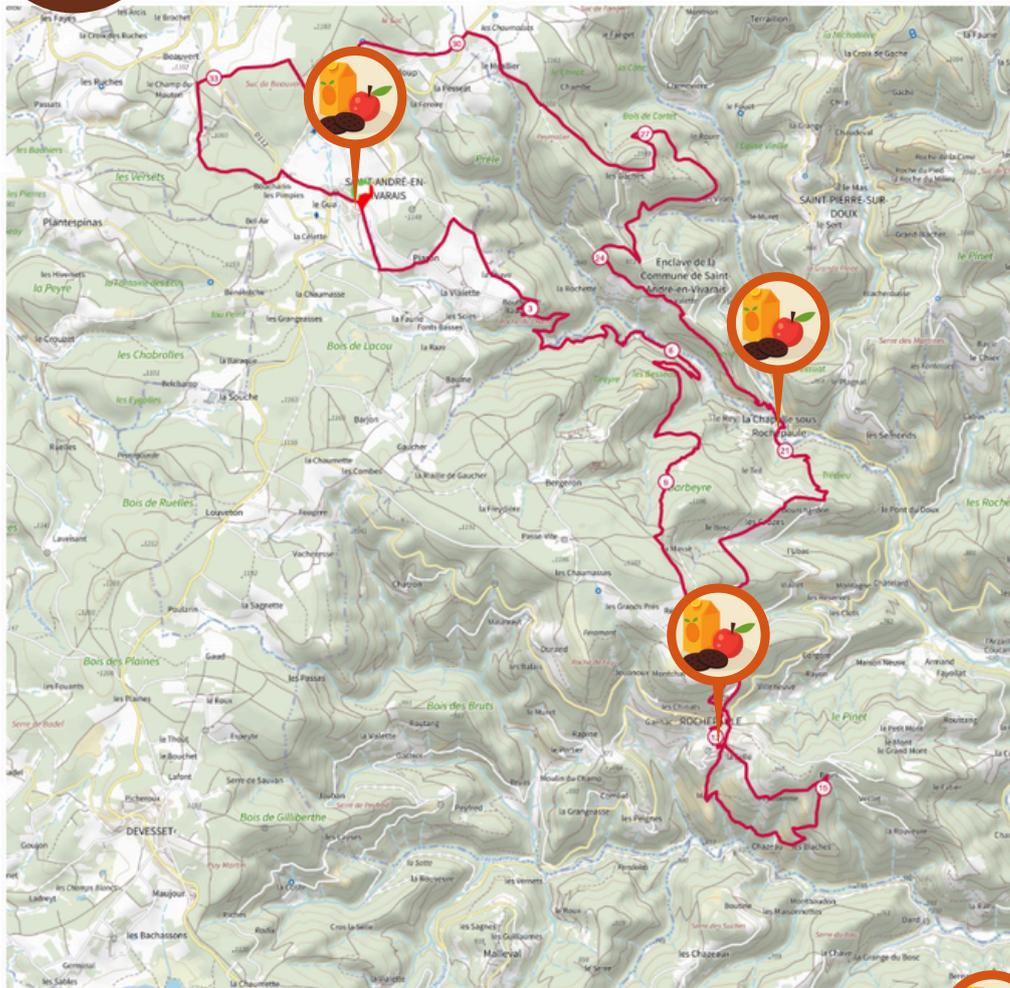
LES COURSES

UN TRAIL POUR LES VAILLANT.E.S !

Les parcours sont encore à affiner mais le format sera autour de 35km pour 1800m/D+

En
DUO

Trail des Champignons 2024 - Le Cèpe



LE CÈPE

- ➔ Départ à 8h30
- ➔ Podium à 13h15
- ➔ Repas en option



LES INFOS "PÊLE-MÊLE"

L'ORGANISATION

Notre association

Fondée en 2023, notre association So Trail Expérience a émergé de la volonté collective de créer un événement **sportif convivial** et **gourmand** qui **réunit** et **sensibilise** les participants sur les richesses de nos territoires.



L'adresse mail de l'organisation :

sotrailexperience@gmail.com

Les contacts à avoir sur soi pendant l'événement :

- **Responsable course : M. FOUGERAY Briag - 06 40 17 87 83**
 - Pour toute question relative aux abandons et aux parcours.
- **Responsable sécurité : M. NATTES Pierre-Henri - 06 85 43 11 44**
 - Pour toute question relative à la sécurité et aux secours.
- **Responsable logistique : M. CHABANOL Lucas - 06 01 07 58 88**
 - Pour toute question relative au ravitaillement et à la logistique.

Retrouvez-nous sur les réseaux... et sur notre site web !



@traildeschampignons



www.traildeschampignons.fr

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



“On me parle pas d’âge”... enfin presque

Pour s’inscrire au Trail des Champignons, les participant.e.s doivent au minimum être âgés de 18 ans pour la Girolle, 20 ans pour le Cèpe et doivent être majeur ou accompagné sur la Morille (rando).

En deux “klik”

Les **inscriptions en ligne** se font via notre site web et **le paiement vaut acceptation du règlement** : <https://www.traildeschampignons.fr/inscriptions.php>

Vous pouvez profiter de prix préférentiels en vous inscrivant rapidement :

- Tarif pour le duo Le Cèpe : 50€ pour les 10 premiers duos inscrits, puis 60€ ensuite.
- Tarif pour le duo La Girolle : 25€ pour les 10 premiers duos inscrits, puis 30€ ensuite.
- Tarif pour La Morille : 7€ pour les adultes et 5€ par enfant (< 15 ans).

Ces tarifs incluent un cadeau de bienvenue, une récompense pour les duos gagnants homme, femme et mixte sur les parcours de trail ainsi que l’accès aux différents ravitaillements. Un repas est également prévu et en option dans l’inscription des différents parcours.



Parlons bien, parlons administratif

Pour être valide, toute inscription devra obligatoirement être accompagnée soit :

- D'une photocopie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, délivrée par la FFA, ou d'un pass 'j'aime courir' délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition, ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP.
- D'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la compétition précisant de manière explicite la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat.
- D'un PPS valide de moins de trois mois avant la date de la compétition.

Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent également fournir un certificat médical en langue française.

En cas d'inscription pour laquelle le certificat médical / la licence / le PPS ne serait pas fourni lors de l'inscription, le participant ou la participante peut le présenter lors du retrait de son dossard. S'il n'est pas en mesure de le faire, son dossard ne lui sera pas remis. Pas de remboursement possible.

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'épreuve (souscrite auprès de la MAÏF), cette assurance ne couvre pas les risques individuels des participant.e.s qui renoncent expressément à tout recours envers les organisateurs.

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

En cas de pépins ... et je ne parle pas de raisins

En cas de blessure avant la course, à votre demande, un remboursement de l'inscription peut être effectué, à hauteur de 70 %, sur présentation d'un certificat médical et si la demande a lieu au plus tard le 01 octobre 2024.



03

AVANT LE DÉPART

LES DOSSARDS

On n'oublie pas le plus important

La **remise des dossards** se fera dans la **salle "La Halle"** à Saint-André-en-Vivarais à partir de 16h le vendredi ou de 6 à 8h le samedi. Le retrait de dossard ne peut se faire qu'en possession d'une pièce d'identité et d'un certificat médical (ou licence ou PPS) valide.

Pensez à prendre des épingles pour accrocher votre dossard.

Pour la photo... et le classement

Chaque participant.e porte son dossard de manière bien visible de face, sur la poitrine, le ventre ou la cuisse pendant la totalité de la course. Les dossards ne doivent pas être modifiés ou découpés. En outre, le chronométreur n'enregistrera un temps de course que si le numéro de dossard est visible.

Le dossard donne également accès aux ravitaillements, aux postes médicaux ainsi qu'à toutes les zones ou installations réservées aux coureurs.

Seuls les titulaires d'un dossard officiel seront admis à courir sur les tracés de l'épreuve et à profiter des ravitaillements.

Les transferts sans parler mercato

Le transfert de dossard est autorisé à condition toutefois que le/la nouvelle participant.e remplisse les conditions d'inscriptions. Il est nécessaire de prévenir l'organisation par mail avant le 20 octobre 2024 : sotrailexperience@gmail.com



Attention, on ne plaisante pas !

Voici la liste du **matériel conseillé** :

- Un coupe-vent;
- Une couverture de survie;
- Une réserve de boisson de 500 ml;
- Gobelet réutilisable (si arrêt ravito).

Tout abandon de tout ou partie de ce matériel durant la compétition est interdit, il entraînera la disqualification du duo.

Il n'y aura pas de gobelets jetables sur les ravitaillements de la course. Il sera possible de recharger bidons et poches à eau, ou de boire avec votre propre gobelet.

Il appartient à chacun.e d'emporter les ravitaillements solides et liquides qu'il/elle estime nécessaire en plus de ceux déjà prévus par l'organisation.

Les participant.e.s peuvent bénéficier d'une assistance personnel mais les ravitaillements ne peuvent se faire que sur les zones de ravitaillement prévues par l'organisation, sous peine de disqualification.

On croise les doigts mais...

En fonction des conditions météorologiques, l'organisation est en droit de modifier la liste du matériel conseillé et de le rendre obligatoire.

Dans tous les cas, l'équipe d'organisation incite les coureurs à prendre en compte les conditions météo du jour et à adapter leur matériel en fonction de celles-ci. Il est de bon sens de s'équiper de vêtements chauds, coupe-vent et/ou imperméables s'il pleut, vente ou neige.

Des couvertures de survie seront réparties le long du parcours, dans les zones les plus exposées, et seront disponibles auprès des signaleurs/bénévoles.



L'équipe d'organisation se réserve le droit d'orienter les participant.e.s sur un **parcours de repli** selon les conditions.



PENDANT VOTRE COURSE

LES PARCOURS

Le balisage, pas là pour faire joli

Afin de limiter l'impact de l'événement sur le territoire, l'organisation a décidé d'utiliser uniquement des balisages réutilisables ainsi que des bombes de peinture temporaire. Plusieurs signaleurs seront également présents sur le parcours afin de vous aiguiller.



sur la Girolle



sur le Cèpe

Pour rappel, nous vous demandons d'emprunter dans leur intégralité les chemins balisés par l'organisation sans couper. De nombreuses propriétés privées entourent les parcours et nous comptons sur votre coopération pour ne pas déranger ces lieux afin que l'événement puisse perdurer. Le non-respect de cette directive entraînera une disqualification du duo.

Venez visiter le site web de [Trail Runner Foundation #TRF](#)

Notre évènement est **partenaire de Trail Runner Foundation** qui vise à sensibiliser les pratiquant.e.s sur l'impact de leur activité sur l'environnement. Le Trail des Champignons vise à obtenir le label TRF dans les prochaines années récompensant ainsi son approche éco-responsable de la pratique.



Ça joue la gagne ?

Tous les départs auront lieu en ligne. Pour rappel, la fin de la course est à 16h le jour même. Passé cette heure, les concurrent.e.s, considérés comme hors-course, pourront continuer sous leur propre responsabilité et devront alors se conformer aux dispositions du Code de la Route.

Le chronométrage est intégré au dossard, il est donc important de le conserver dans un état respectable. Les résultats seront publiés sur le site internet sous une quinzaine de jours et seront transmis à la Fédération Française d'Athlétisme. Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participant.e.s peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats en cas de motif légitime.

Toute tricherie ou comportement non-sportif fera l'objet d'une disqualification.

Parlons gros lots

Tous les participant.e.s recevront un cadeau d'accueil mais seuls les trois premiers duos hommes/femmes/mixtes des deux formats 15km et 35km seront récompensés. Pour rappel, la rando n'est pas sujet au chronométrage mais un classement sera quand même établi sur des critères spécifiés le jour J.

Les récompenses ne prendront pas la forme de prime financière.



05

APRÈS L'EFFORT

LES FESTIVITÉS

Enfin une info intéressante !

Un ravitaillement d'arrivée sera proposé à l'ensemble des participant.e.s. Pour les plus gourmands, un repas est également prévu dans la salle Louis Pize à Saint-André-en-Vivarais en option à l'inscription sur tous les formats.

Pour celles et ceux qui boivent de l'eau mais pas que...

De la bière, de la soupe et quelques rafraichissements seront également proposés à la vente sur place.

Venez visiter le site web de l'Automnal Gourmand !



De quoi satisfaire les jambes... ... et les estomacs

Le **Trail des Champignons** est un événement sportif et gustatif. Nous sommes partenaires de l'Automnal Gourmand et nous comptons mettre en avant les produits du terroir sur les différents ravitaillements.



Le lendemain, n'oubliez pas d'aller visiter
la Foire aux Champignons !

06

MERCI !

” Le Trail des Champignons n'est pas seulement une course, c'est un évènement qui fait rayonner les trésors de nos territoires dans une ambiance conviviale et authentique.

Nous sommes impatients de partager cette aventure unique avec vous au cœur de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

A bientôt !

”



Sportivement.

Le Trail des Champignons

